

Pouvoir d'emprunt—Loi

pas envisager un prix égal à 75 ou 85 p. 100 du cours international? Si l'Alberta et les producteurs touchaient 75 p. 100 du prix mondial, la part de recettes prélevées par le gouvernement fédéral en vertu de la formule actuelle serait supérieure à 50 p. 100. Le gouvernement fédéral et le ministre de l'Énergie le savent très bien. Ce n'est qu'une supercherie, une énorme supercherie.

Si nous ne payons que 40 p. 100 du prix international pour le pétrole brut, que deviennent les 60 p. 100 restants? Je pourrais prétendre que c'est le gouvernement fédéral qui les prélève, et qui s'en sert pour subventionner les consommateurs canadiens. Bien des gens seraient d'accord avec moi sur ce point. Selon des experts dans divers domaines en dehors du secteur pétrolier, la stratégie gouvernementale en matière d'établissement des prix est ridicule et injuste. Je l'ai déjà dit auparavant et je continuerai à le dire. Connaissez-vous un autre pays industrialisé du monde libre qui subventionne la consommation d'une denrée rare? Je le répète, c'est une subvention que devront payer nos enfants. C'est une subvention aux automobilistes américains, aux transporteurs aériens étrangers et à l'Arabie Saoudite. C'est de la folie.

Pendant que je parle du Programme énergétique national, et il ne me reste qu'une minute pour cela, j'aimerais lire aux députés d'en face une lettre envoyée le 26 janvier 1981 au premier ministre par l'Association pétrolière indépendante du Canada. Je ne prendrai pas la peine d'en lire tout le contenu, mais simplement le paragraphe suivant:

Étant donné les nombreuses répercussions qu'aura le Programme énergétique national tant au pays qu'à l'étranger, nous demandons respectueusement au gouvernement de charger un comité mixte spécial du Sénat et de la Chambre des communes d'entreprendre un examen complet de son incidence et de ses répercussions. A notre avis, ce programme doit faire l'objet d'un examen tout aussi approfondi et réfléchi que les propositions de réforme constitutionnelle. Ses conséquences sont trop graves pour l'examiner au même titre que les projets de loi ordinaires.

J'exhorte les députés d'en face à réfléchir sérieusement à cette demande. Nous pouvons en tirer une leçon. Étalons le Programme énergétique national au grand jour. S'il est aussi bon que le prétendent le ministre de l'Énergie et le ministre des Finances, s'il doit apporter la sécurité aux Canadiens et s'il est juste, pourquoi chercher à le dissimuler?

● (2110)

Renvoyons la question au comité où elle sera examinée par des représentants de ce secteur férus en la matière. Jouons cartes sur table et jouons franc jeu avec les Canadiens.

M. David Orlikow (Winnipeg-Nord): Monsieur l'Orateur, le gouvernement envisage d'emprunter de l'argent pour faire face à ses dépenses à une époque très difficile. Plus d'un million de Canadiens sont au chômage et la majorité d'entre eux sont désireux et impatients de travailler. Le coût de la vie a augmenté de plus de 11 p. 100 l'an dernier. Le prix des denrées alimentaires a augmenté de plus de 13 p. 100 et celui de l'énergie de plus de 19 p. 100. Certains de mes électeurs m'ont appelé le mois dernier après avoir reçu leur facture de chauffage pour le mois de décembre. Pour la première fois, ces personnes, qui vivent dans des petites maisons modestes, ont reçu des factures mensuelles supérieures à \$100. Cela n'a rien de surprenant si l'on pense que le prix de l'essence a augmenté de 30 p. 100 en un an.

Je ne pourrais pas participer à ce débat sans dire quelques mots des observations faites par le député de Calgary-Sud (M.

Thomson). Il soutient que les dépenses gouvernementales sont fondamentalement mauvaises, mais que celles du secteur privé sont manifestement bonnes. Cependant, le gouvernement a instauré un régime d'assurance-hospitalisation qui protège les Canadiens de la côte atlantique à celle du Pacifique, les mettant à l'abri d'une catastrophe financière découlant d'une grave maladie.

Contrairement aux États-Unis, qui n'ont pas de régime d'assurance-hospitalisation semblable, le Canada a un régime d'assurance-maladie qui paie les frais d'hospitalisation de ses citoyens lorsqu'ils tombent malades. Les Canadiens n'ont plus à s'inquiéter de faire faillite ou de s'endetter des suites d'une maladie. Le régime d'hospitalisation est en vigueur grâce à la politique gouvernementale et non en vertu d'un plan d'assurance privé. Bien des Canadiens qui atteignent l'âge de 65 ans peuvent vivre confortablement et dignement grâce à notre Régime de sécurité de la vieillesse et au Régime de pensions du Canada. Il devient de plus en plus évident que les régimes d'assurance privés offerts par le secteur privé ne répondent pas aux besoins des Canadiens.

Le député de Calgary-Sud, qui vient de partir, a dit que les activités gouvernementales se soldent généralement par l'échec et l'inefficacité, que nous devrions les laisser au secteur privé. Le député est-il aveugle? Pourquoi demande-t-on au gouvernement du Canada et à celui de l'Ontario de se porter garants de la société Massey-Ferguson? Ce n'est pas le gouvernement qui l'a mise dans la situation financière où elle se trouve à l'heure actuelle. Où était le député lorsque nous avons discuté du cautionnement de Chrysler? Ce n'est pas le gouvernement qui a mis cette société dans le pétrin, mais bien la mauvaise gestion du secteur privé.

Le député de Calgary-Sud a fulminé contre la propriété d'État ou la propriété publique. Le député vient d'une province où le gouvernement est propriétaire des services téléphoniques depuis plus d'un demi siècle. Nous ne l'avons pas entendu proposer que le gouvernement de l'Alberta vende ces services. Les services aériens, la Pacific Western Airlines, sont également de propriété publique en Alberta et je me demande comment le député peut concilier ce fait aux principes qu'il a énoncés aujourd'hui. N'oublions pas non plus l'Hydro-Ontario, qu'a mis sur pied un gouvernement provincial conservateur et qu'on a exploité toutes ces années sous un régime également conservateur.

Je n'ai fait que nommer quelques-unes des sociétés les plus en vue, et appartenant à l'État. On compte en Alberta des sociétés qui appartiennent en partie aux Albertains et en partie au gouvernement. L'Alberta Gas Trunk Line, qu'on appelle désormais la Nova, si je ne m'abuse, appartient pour moitié au gouvernement de l'Alberta. Le député a répété à maintes reprises dans son discours que les pays dont les gouvernements participent aux prises de décisions économiques connaissent des difficultés. Il a énuméré toute une série de pays, lesquels, selon lui, ont un gouvernement socialiste et, par conséquent, éprouvent de grandes difficultés.

Or les faits donnent tort au député. Dans sa litanie de pays, le député a fait l'erreur d'inclure la France. N'importe quel indicateur économique montrera que la France se tire d'affaires mieux que le Canada, et ce n'est pas par hasard, même s'il n'y a pas eu de gouvernement socialiste en France depuis plus de 20 ans. Toutefois, le gouvernement français estime qu'il